

# CONDITIONS GÉNÉRALES

## « LE JARDIN DE L'OCEAN »

### **Article 1 : Paiement des arrhes, réservation effective**

Pour que la réservation soit effective, nous vous demandons de nous faire parvenir dans un délai de 7 jours après réception de la confirmation de réservation, soit le paiement intégral du séjour ou des arrhes de réservation correspondant à 30% du montant de la location.

Les arrhes se font, à la condition express que votre arrivée soit prévue à plus d'un mois de la date de réservation. **Pour une arrivée prévue à moins d'un mois, le paiement total de la réservation sera dû**

Ce ne sera qu'à réception de vos arrhes/paiement que votre réservation sera définitivement acceptée et l'appartement réservé à votre nom. Vous recevrez une confirmation par e-mail. Vous avez le choix d'effectuer le règlement par virement bancaire ou par chèque.

### **Article 2 : Paiement du solde**

Le solde de la location est à régler 4 semaines au plus tard avant le jour de votre arrivée dans l'appartement. Si le solde ne nous est pas versé, la réservation sera, après l'envoi d'un e-mail de rappel resté sans réponse, considérée comme annulée ; **les sommes encaissées ne seront pas remboursées**. Nous n'acceptons que des paiements en Euro (€).

### **Article 3 : Descriptif des locations saisonnières**

Les locations sont établies de bonne fois selon les indications fournies lors de nos visites. Toutes les locations disposent de vaisselle et de couvertures pour les lits. Les draps, le linge de table et de toilette sont également fournis.

Les lits bébés sont disponibles sur simple demande. Les animaux ne sont pas acceptés. Le nombre de personnes maximum autorisé dans la location est indiqué dans l'e-mail de réservation, il faut impérativement s'y conformer, Le propriétaire pouvant, de plein droit, refuser l'entrée à toute personne en surnombre. En cas de non respect du nombre d'occupants, nous nous réservons le droit d'annuler le contrat de location et aucun remboursement ne sera fait. Le nombre de personnes maximum s'entend enfant et bébé compris.

### **Article 4 : Annulation par le client/ voyageur**

Nous conservons l'intégralité de vos arrhes de réservation ou le solde de votre location dans les proportions définies ci-après et pour les cas d'annulation suivantes :

- Si vous changez les dates de séjour et nous ne pouvons vous proposer autre chose.
- Si vous annulez votre réservation, pour quelque motif que ce soit.

**Attention: si vous ne vous présentez pas à la date de prise en effet de la location ou si vous décidez de quitter le logement avant terme, Aucun remboursement n'est prévu et nous conserverons toute la somme.**

### **Article 5 : Arrivée/Départ**

Les arrivées dans les appartements ont lieu en général 7 jours sur 7, à partir de 16h00. Quelques jours avant votre arrivée, nous vous demanderons de nous communiquer une heure approximative d'arrivée et nous vous prions aussi de nous communiquer un numéro de portable ou vous serez joignable avant et pendant votre séjour. La location se termine avant 12h00.

### **Article 6 : Responsable contractuel**

La personne signant le contrat est nommée responsable de son groupe. La personne qui prend à sa charge la réservation est tenue responsable pour le paiement du montant de la location saisonnière et des conformités qui s'y rattachent, elle répondra des personnes partageant l'appartement selon nos conditions générales. Si une des personnes occupant les lieux s'avère perturbatrice, nous nous réservons le droit de mettre fin à la location avant terme et aucun remboursement ne sera fait.

### **Article 7 : Vos responsabilités client/ voyageur**

Vous habiterez dans un appartement/ une villa/ un bungalow meublé et entièrement équipé dont vous êtes responsable et ceux pour toute détérioration, pouvant survenir durant votre séjour. Si vous notiez une détérioration le jour de votre entrée, veuillez le notifier immédiatement le jour de votre arrivée, sinon vous risquez d'en être tenu responsable.

Il est interdit de fixer des objets aux murs, de déplacer les équipements et les meubles. Il est interdit de céder la location, ou de sous-louer, d'y avoir aucune activité commerciale ou autre. Dans le cas où ces conditions ne sont pas respectées, nous serions en droit de mettre fin à la location, sans aucun préavis.

### **Article 8 : Notre responsabilité**

Nous nous engageons à mettre à votre disposition un appartement/ une villa/ un bungalow en bon état de fonctionnement et conforme au descriptif comme à la confirmation de réservation.

Nous dégageons toute responsabilité en cas de rupture ou retard de location, dû à des raisons que nous ne pouvons contrôler : événements politiques, religieux, terrorisme, catastrophes naturelles, incendies, accidents, guerre, grèves, mesures gouvernementales, actions industrielles, etc.

Nous ne pouvons être responsables d'une coupure des services publics : électricité, eau, gaz ou réseau TV câblée, Internet.

### **Article 9 : Nettoyage et linge de maison**

Nous vous livrons un appartement en parfaite condition de propreté et nous vous demandons de le rendre dans le même état que vous l'avez trouvé (vaisselle lavée, essuyée et rangée, réfrigérateur vidé de toutes provisions, poubelle vidée).

### **Article 10 : En cas improbable de litige**

En cas de litige survenant tant à l'exécution des conditions générales, soit lors de sa réalisation et à propos des conditions de celle-ci ou de ses conséquences, si aucune solution amiable n'intervient il est fait attribution express de juridiction aux tribunaux compétents de Fort de France statuant en droit français.

### **Article 11 : Visa pour la France**

Pour les citoyens européens membres de l'Union Européenne, une carte d'identité suffit pour votre séjour. Pour tout autre personne, nous vous conseillons de vous informer sur les délais et les conditions de délivrance d'un visa pour la France auprès d'un consulat de France se trouvant dans votre pays.